
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décaler la deuxième dose de vaccin à 6 semaines pour accélérer la vaccination et faire face à la flambée épidémique

23 janvier 2021

La vaccination des populations prioritaires, celles qui risquent de faire une forme sévère de Covid-19 et qui sont fortement exposées au virus, est en nette progression. Le nombre toujours important de contaminations et l'arrivée préoccupante de nouveaux variants appellent à une accélération de la vaccination pour faire face au risque de flambée de l'épidémie dans les prochaines semaines. Afin de protéger plus vite un plus grand nombre de personnes à risque d'hospitalisation ou de décès, la HAS préconise d'élargir à 6 semaines le délai entre 2 doses de vaccin à ARN messenger (vaccins de Pfizer et de Moderna).

L'arrivée de nouveaux variants sur le territoire national et l'actuelle recrudescence épidémique rendent urgente une accélération de la vaccination dans les plus brefs délais, en particulier pour les sujets les plus à risque de forme sévère de Covid-19. Dans un contexte d'approvisionnement progressif des doses de vaccins au fil de l'année 2021, la HAS s'est penchée sur la possibilité de reporter la seconde dose de vaccin à ARNm, afin de faire bénéficier de la première dose un plus grand nombre de personnes vulnérables, avant que la situation épidémique ne se dégrade davantage. Dans le prolongement des avis de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et de Santé publique France, elle conclut qu'il paraît raisonnable d'étendre pour tous le délai d'administration de la deuxième dose des vaccins à ARNm à 6 semaines, la première dose offrant déjà une protection contre le virus.

Espacer les deux doses permettrait de vacciner au moins 700 000 personnes de plus le premier mois

L'ANSM a eu l'occasion de préciser que l'AMM du vaccin Comirnaty® permettait d'espacer les deux doses de 21 à 42 jours. Pour étudier l'impact d'un recours systématique au délai de 42 jours entre la première et la deuxième dose des deux vaccins à ARNm (de Pfizer BioNtech et de Moderna), la HAS s'est appuyée sur des modélisations de l'Institut Pasteur. Quelle que soit l'hypothèse retenue sur le rythme de vaccination, ces modélisations montrent que cet allongement permet de vacciner plus rapidement les populations les plus à risque. Ainsi, sur le premier mois de mise en œuvre de cette mesure, ce sont au moins 700 000 personnes supplémentaires qui seraient protégées par le vaccin. D'autres modélisations réalisées au niveau international, américaines et canadiennes notamment, corroborent ces résultats.

Parallèlement, à l'échelle individuelle, le risque de perte d'efficacité paraît limité. Dans les essais cliniques, le délai d'administration entre les deux doses était de 3 ou 4 semaines, mais les résultats des essais de phase 3 pour les vaccins à ARNm, actuellement disponibles, montrent une efficacité du vaccin Comirnaty® de Pfizer BioNtech qui débute à partir du 12^{ème} jour après la première dose et celle du vaccin de Moderna à partir du 14^{ème} jour après la première dose.

Ainsi, tout en notant qu'il n'y a pas, à ce jour, de position consensuelle entre les différents pays, la HAS recommande que l'administration de la seconde dose soit décalée à 6 semaines pour les deux vaccins à ARNm, en réaffirmant le caractère indispensable de l'administration de la seconde dose. L'objectif est d'accélérer la vaccination d'un plus grand nombre de personnes vulnérables et dans l'ordre de priorité préalablement établi par la HAS afin d'épargner des vies et la saturation du système de santé.

Elle considère que cette mesure ne sera efficace qu'à la condition qu'elle soit mise en œuvre rapidement et que les doses de vaccins soient réservées effectivement aux populations les plus à risque de forme grave de COVID 19 ou de décès : les personnes âgées de plus de 75 ans puis les personnes âgées de 65 à 74 ans, en commençant par celles présentant des comorbidités. Dans tous les cas, les mesures barrières et de distanciation physique devront être maintenues à leur niveau optimal.

Nous contacter

Service de presse HAS

Florence Gaudin - Chef de service

Nicolas Jacquemard – Attaché de presse

Marina Malikité - Attachée de presse

Julia Vollerin - Attachée de presse

Tél : 01.55.93.73.55 / 73.18 / 73.52

contact.presse@has-sante.fr